

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 7 avril 2021

COVID-19 en Bourgogne-Franche-Comté

Troisième vague de l'épidémie : dernier palier d'augmentation des capacités hospitalières, appel aux renforts de soignants

Face à l'afflux des patients qui nécessitent une hospitalisation, l'ARS Bourgogne-Franche-Comté demande aux établissements de santé de déclencher l'ultime palier d'augmentation de leurs capacités de prise en charge en médecine et en réanimation, et en appelle aux renforts pour appuyer les soignants.

La troisième vague de l'épidémie se traduit désormais par une augmentation rapide du nombre de patients présentant des formes graves de la COVID et nécessitant une hospitalisation en Bourgogne-Franche-Comté. Plus de 1 350 personnes sont prises en charge à ce jour dans les hôpitaux de la région, dont plus de 180 en soins critiques.

Ce mercredi 7 avril, l'ARS a demandé aux établissements de santé de la région de mettre en œuvre les mesures prévues dans le cadre de la stratégie territorialisée de prise en charge des patients COVID + correspondant au dernier palier d'augmentation des capacités d'hospitalisation dédiées à cette prise en charge.

Objectifs : garantir à chaque patient le nécessitant un lit en service de médecine ou une prise en charge dans les services de réanimation ou de soins intensifs, renforcer la gradation territoriale des unités de soins critiques pour fluidifier les parcours, accroître la mobilisation des services d'aval (soins de suite et de réadaptation /SSR, hospitalisation à domicile /HAD) ...

Les mesures prises par les établissements doivent permettre de mobiliser jusqu'à 1 700 lits de médecine pour les patients atteints de COVID-19, 140 lits de soins intensifs et 300 lits de réanimation.

De nouvelles déprogrammations

L'ouverture de ces nouvelles capacités nécessite de réaffecter d'importantes ressources humaines médicales et soignantes à la prise en charge de patients souffrant de formes sévères de COVID-19, et donc d'augmenter le niveau de déprogrammation des activités chirurgicales et/ou médicales non urgentes, dont le report n'engendre pas de risque de perte de chance pour les patients.

Ces déprogrammations font l'objet de décisions collégiales de la communauté médicale de chaque établissement prises au regard de l'état de santé de chaque patient.

Contact presse

Lauranne Cournault
Tél : 03 80 41 99 94
Mél : lauranne.cournault@ars.sante.fr

ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason 2 place des Savoirs
21035 Dijon Cedex

Appel à renforts sur la plateforme RenfortRH

Pour faire face à ce nouvel afflux de patients, l'ARS en appelle également aux renforts des soignants. Tous les professionnels de santé disponibles sont invités à s'inscrire sur la [plateforme nationale de renfort et de solidarité](#) développée par le ministère des Solidarités et de la Santé.

Le site permet la rencontre entre les structures sanitaires, sociales et médico-sociales qui expriment une demande de renfort et les professionnels prêts à s'y engager.

Qu'ils soient salariés ou libéraux, étudiants ou retraités, les volontaires sont sollicités dans toute la diversité de leurs compétences.

Chaque professionnel est invité à s'inscrire sur la plateforme en renseignant ses coordonnées, ses disponibilités et ses compétences. Il est ensuite recontacté directement par les structures demandeuses.

En savoir plus : <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/plateforme-renfort-rh-crise-mise-en-relation-professionnelsetablisements>

Contact presse

Lauranne Cournault
Tél : 03 80 41 99 94
Mél : lauranne.cournault@ars.sante.fr

ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason 2 place des Savoirs
21035 Dijon Cedex